

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE LUNDI, LE MERCREDI ET LE VENDREDI SOIR

## ABONNEMENTS

SUISSE . . . . . Un an : 5 fr. 50  
(Avec Bulletin officiel . . . Un an : 7 fr. 50)  
Etranger : 1 fr. 25 par mois sans Bulletin et 1 fr. 50 avec Bulletin  
Payable d'avance

## RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Les demandes d'abonnement et les insertions d'annonces doivent être adressées à l'Administration  
— Les correspondances doivent être envoyées à la Rédaction

## ANNONCES

Canton : 10 centimes — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct.  
RÉCLAMES : 50 centimes  
(la ligne ou son espace, corps 8)  
S'adresser exclusivement à l'Agence Haasenstein & Vogler ou à l'imprimerie du Journal

## Bulletin de la guerre

14 octobre.

Le séjour du gouvernement belge à Ostende aura été de brève durée. Non pas que les Allemands soient pour le moment maîtres de la gracieuse cité estivale, dont on a plus que jamais l'espoir de la voir échapper de même que sa voisine Bruges la Morte aux violences de l'invasisseur ; bien au contraire. L'armée française avance dans la direction de Gand. Le communiqué français de ce soir relate que les troupes alliées occupent la ville belge d'Ypres, à une vingtaine de kilomètres au nord de Bailleul, où s'arrêtait la veille l'extrémité de leur aile. Ce mouvement révélerait de la part des Français l'intention d'opérer leur jonction avec l'armée belge aux prises avec l'ennemi non loin de là. Des combats partiels ont déjà lieu dans la région de Gand.

Si donc le gouvernement belge n'a pas cru devoir s'établir plus longuement à Ostende, c'est en raison des continuel périls auxquels il y serait resté exposé. Il a sollicité de son alliée, la République française, la faveur de s'établir au Havre où, grâce au voisinage de la côte, il lui serait plus aisé qu'ailleurs de communiquer sûrement avec ce qui reste pour l'heure du petit royaume de Belgique. On se trouve ainsi en présence d'un fait inusité dans l'histoire d'un Etat survivant pour ainsi dire au territoire de son administration. On rappelle à ce propos le transfert du siège pontifical à Avignon en 1377 par Clément V. On parle même de la situation relative du Saint Siège actuel qui est, de fait, exterritorialisé dans le cœur du royaume d'Italie. Mais le cas présent est tout autre. Le siège pontifical, au moins actuellement, tient ses raisons d'existence et de durée d'une réalisation autre que la conservation plus ou moins complète d'un pays terrestre et de la vie matérielle d'un peuple.

Mais, le plus intéressant et qui devrait émuvoir et édifier un peu plus nos Confédérés des rives de la Limmat et du Rhin, c'est que le gouvernement français, non content de déférer au vœu du gouvernement belge en quête d'un abri, s'est empressé de tout mettre à la disposition de celui-ci pour faciliter son action et l'aider à assurer ses communications avec le pays belge comme ses relations avec les autres nationalités.

Le gouvernement de Bordeaux répondit que, de même qu'il confondait dans sa sollicitude les armées belge et française, il recevrait de tout cœur le gouvernement belge et lui assurerait, avec la plénitude de ses droits souverains, le complet exercice de son autorité et de ses devoirs gouvernementaux.

Le gouvernement français a pris en plus toutes les mesures pour l'installation des ministres belges dans les meilleures conditions possibles.

Les questions de droit international soulevées par ce transfert ont été résolues de manière à donner satisfaction aux alliés.

Le gouvernement belge jouira de l'exterritorialité, de la franchise et de la priorité télégraphiques.

De la sorte, non seulement le gouvernement, mais tout le corps diplomatique accrédité auprès de lui et un certain nombre de fonctionnaires se sont embarqués pour le Havre.

L'arrivée, d'après une dépêche Havas, a eu lieu mardi à 8 heures du soir, à bord du vapeur *Peter de Cononck*, venant d'Ostende.

Les ministres belges ont été reçus par MM. Augagneur et William Martin, chef du protocole, le préfet et les parlementaires de la Seine-Inférieure, le maire, le Conseil municipal, la Chambre de commerce du Havre. Les honneurs militaires ont été rendus.

La population havraise a accueilli les ministres belges par une explosion d'enthousiasme.

Quant au roi Albert, préoccupé de son premier devoir, il est resté à la tête de son armée, réduite d'environ 28,000 hommes par les effectifs qui ont dû se réfugier et se lais-

ser internier en Hollande. On estime néanmoins que l'effectif des Belges et des Anglais faisant partie de la garnison d'Anvers et encore en puissance de combattre peut s'élever à 80,000 hommes. Ce n'est pas une quantité négligeable et si les Français parvenaient à rejoindre ces 80,000 hommes dans les plaines des deux Flandres, ce serait là un renfort tout trouvé pour la consolidation de leur aile gauche extrême appelée à guerroyer pour le salut du territoire belge.

15 octobre.

Après s'être accordés quelques jours dans le récit des faits sinon dans leur interprétation, les communiqués français et allemands reprennent leur ancienne tendance à la contradiction. Les Français se prévalent d'une constante progression de leur secteur central vers Berry-au-Bac, à 4 kilomètres au sud de Craonne, un point où plus d'une fois déjà ils ont manifesté un effort particulier en vue d'enfoncer le front allemand. Mais tant qu'ils restent encore sur l'Aisne et ne révèlent que le nom d'une seule et même localité, il est malaisé de prendre ces sortes d'avantages pour l'effet d'un progrès considérable. D'autres avantages sont du reste révélés par les communiqués français des divers points du front : à Arras, en Wœvre, région comprise entre Verdun et Metz, soit entre la Meuse et la Moselle, puis en Argonne, sur la rive gauche de la Meuse.

Il est vrai que les communiqués allemands se mettent à contester certains de ces succès, ou tout au moins à les passer sous silence, tel celui de Berry-au-Bac. Peu importe, bien que le général Joffre soit Gascon de naissance et de race, nous demandons, pour une fois, la permission de croire le concitoyen d'Henri IV et de d'Artagnan plutôt que le trop grave Germain. Un Gascon aussi sobre de paroles que le généralissime français ne se voit pas tous les jours, c'est bien le moins qu'on tienne compte du phénomène quand il se produit !

Les nouvelles du front oriental, aussi bien en Galicie qu'en Hongrie et qu'en Prusse sont trop imprécises et trop contradictoires ces jours pour qu'il soit aisé de démêler quelque fait significatif. Attendons.

15 octobre, au soir.

L'Ordre de la Jarretière, composé de vingt-cinq chevaliers appartenant à la plus haute noblesse anglaise et de princes régnants étrangers est une des plus anciennes distinctions chevaleresques qui existent. Il remonte à 1348 sous le règne d'Edouard III. La comtesse Salisbury ayant laissé tomber la jarretière de sa jambe gauche, le roi s'empressa de la ramasser et de la rendre à la comtesse — on ne dit pas si c'est de main à main ou en la rattachant. Comme cette scène avait fort amusé les courtisans, le roi s'était écrié : « Honni soit qui mal y pense » (devise de la Grande Bretagne) en ajoutant que les railleurs seraient très heureux d'être en possession d'un tel ruban.

Naturellement, l'empereur d'Allemagne, premier cousin du roi d'Angleterre, et même son fils le prince héritier, s'honoraient de pareille distinction. Mais ils vont, dit-on, être rayés de l'Ordre. En conséquence, leurs étendards disparaîtront des voûtes de la chapelle royale de St-Georges, à Londres, où ils sont suspendus avec ceux des souverains suivants :

Le roi d'Angleterre, la reine Mary, la reine Alexandra, l'empereur François-Joseph, le roi d'Italie, le roi de Norvège, le roi de Roumanie, l'empereur de Russie, le roi d'Espagne, le roi de Suède, le roi de Wurtemberg, l'ex-roi Manoël de Portugal et l'empereur du Japon.

Evidemment, depuis que certains souverains se conduisent comme des forbans ! Quel dommage qu'on ne puisse remplacer ces évincés par tant d'être simples qui en paraissent aussi dignes ! Nous n'irons pas jusqu'à proposer que l'on décore de la Jarretière celui dont nous allons parler, mais à coup sûr il l'aurait bien mérité.

M. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal de Paris, de retour de Sézanne (Marne) a raconté ceci :

Lorsqu'on annonça l'ennemi, les paysans de Montceau ouvrirent toutes grandes les portes des étables pour que les bêtes pussent s'égailler dans les environs. Parmi elles se trouvait un taureau qui sortit dans la rue, flaira, tendit les jarrets, et attendit, anxieux. A ce moment, le canon commença à se faire entendre. La bête alors fonça et sortit du village. Sur un tertre, une compagnie allemande venait de prendre place. Le taureau pénétra au milieu des hommes, les cornes en avant, fou de rage. Ah ! il fit vite ; comme des quilles, les Allemands, à peine revenus de leur stupeur, tombaient.

Une première décharge arrêta un instant la fureur du taureau, mais il n'était pas frappé à mort et il recommença à déchirer à droite et à gauche à coups de cornes. Enfin, les balles en eurent raison. Il s'étendit, la besogne terminée. Il avait tué 18 Allemands.

16 octobre.

On sait que l'Allemagne n'a cessé, depuis les premiers reproches qu'on lui fit à propos des exploits de Louvain et de Malines de plaider son innocence. Mais la destruction de la cathédrale de Reims est venue témoigner de ce qu'on pouvait croire de ses prétendus regrets. Il fallait être botté par Guillaume en personne comme le Walliser de l'abbé Arnold pour y croire.

Mais voici un fait plus concluant, que nous rapportent les journaux de lundi dernier :

« Deux avions allemands ont survolé hier Paris : vingt bombes ont été lancées sur divers quartiers. Trois personnes ont été tuées et quatorze autres blessées, en particulier faubourg Saint-Antoine et rue Lafayette.

« Ailleurs, les dégâts n'ont été que matériels et peu importants.

« A signaler une bombe tombée sur la toiture de la cathédrale Notre-Dame, sans éclater, et une autre, tout auprès, dans le square voisin.

« Plusieurs avions français se sont élancés à leur poursuite. »

Dira-t-on cette fois aux bonnes âmes du Haut-Valais que c'est pour les nécessités de la défense que les Allemands s'exercent à d'aussi sinistres polissonneries ? Nous conseillerions en ce cas à M. l'abbé de remplacer la devise : *Für Gott und Vaterland* qui illustre sa manchette, par cette autre : *Für Kaiser und Deutschland*.

L. C.

P. S. — Dans mon Bulletin du 7 octobre, (1<sup>re</sup> colonne 4<sup>e</sup> alinea) j'avais annoncé l'offre de la Bessarabie à la Roumanie par l'Autriche. C'est un *lapsus calami* : j'ai voulu parler de la Bukovine.

## ECHOS

Qui l'eût dit ?

M. Abel Hermant signale que M. de Mun, l'orateur catholique, était l'arrière-petit-fils d'Helvétius, du philosophe amateur qui, après avoir beaucoup causé avec Montesquieu, avec Voltaire, avec Buffon, d'Alembert, Diderot, l'abbé Galiani, Grimm, écrivit le livre de *l'Esprit*. Titre quelque peu trompeur, puisque Helvétius, sans être tout à fait aussi naïvement matérialiste que d'Holbach, professait que la morale est une branche des sciences naturelles, ou plutôt qu'il n'y a pas de morale, mais une législation, dont l'habileté est de confondre l'intérêt apparent des individus avec celui de la société.

Il y a loin de là aux doctrines orthodoxes du comte de Mun, et l'arrière-petit-fils a dû parcourir à rebours plusieurs étapes, que l'arrière-grand-père avait brûlées. Ces retours d'idées dans une même famille sont un phénomène assez fréquent depuis tantôt deux siècles en France, où les opinions n'ont pas mal fait de chemin, tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre. — Je ne le dis point pour attribuer, même par sous-entendu, au comte Albert de Mun l'épithète de réactionnaire : aucune ne lui conviendrait moins, et il est certain que sa continuelle étude des questions ouvrières, son socialisme chrétien ne témoignent pas une intelligence tournée de parti-pris vers le passé.

Guillaume l'agité.

On annonce de Copenhague qu'un grand Conseil de guerre s'est réuni sous la présidence de l'empereur avant le départ de celui-ci pour le théâtre de la guerre orientale. D'après certaines affirmations la réunion aurait été très orageuse.

Les généraux du grand état-major ont vivement critiqué la manière dont le kronprinz a mené les opérations. Ils ont émis l'avis qu'on devrait successivement évacuer la France et la Belgique et se tenir ensuite sur la défensive. Au cours de la discussion, l'empereur Guillaume, souffrant de douleurs névralgiques, a eu plusieurs syncopes.

A l'heure qu'il est on ne sait pas exactement où se trouve Guillaume II. Il y a trois ou quatre jours, on annonçait qu'il avait installé son quartier général à Thorn, en Prusse orientale, d'où il serait revenu en toute hâte en France. Or, il paraît que Guillaume II était samedi à Cologne, et que ce retour de l'empereur cause un certain mécontentement au grand état-major, car Guillaume n'a pas que la manie de changer six fois par jour d'uniforme, il a celle du commandement, bien qu'il n'aille pas souvent au feu.

Lettre d'un Alsacien-Lorrain.

Un soldat alsacien-lorrain, blessé et fait prisonnier par les Français, écrit :

« Vous dire ce que j'ai souffert est impossible : les marches, le manque de vivres — j'ai vécu trois jours des conserves que je prenais dans les sacs des morts, — les villages enflammés, quelles horreurs ! C'était affreux. mon cœur saignait !... Je suis resté avec une section six heures sous le feu de l'artillerie ; le premier obus tua l'homme à ma droite, un long filet de sang s'écoula de son oreille ; il est mort après une heure et demie de souffrances atroces en jetant des cris de damné. Nous étions là, la tête enfouie dans la terre, sans bouger, attendant la mort. Quels moments ! Et tous les jours c'était ainsi : les morts jonchaient les tranchées. Malgré les balles, malgré la mitraille qui tombait sur nous comme la grêle, je suis resté préservé jusqu'au lendemain de la terrible bataille de... où je reçus la mission de reconnaître un village. Nous fûmes accueillis par une pluie de balles. Je fus atteint par un projectile qui me traversa le bras ; à l'abri d'une haie, je fis de mon mouchoir un pansement provisoire afin d'arrêter le sang, mon beau sang gaulois qui coulait à flots, le long de mon bras, teignant de vermeil mon pantalon, mes bottes, pour tomber goutte à goutte sur l'herbe. »

Les forces allemandes en ligne.

Au début de la guerre, l'Allemagne a envoyé vingt corps d'armée de trois divisions en France, soit 1,275,000 hommes. Il y avait là, apparemment, quarante divisions d'active et vingt de réserve, 14 actives et 20 de la réserve étant opposées à la Russie ou maintenues en différents postes.

Un peu plus tard, six corps d'armée furent dépêchés à la frontière orientale.

Actuellement, il est probable qu'il y a en France et en Belgique 66 divisions de l'active, de la réserve et de la landwehr. Sur le sol français, il faudrait compter un million de soldats germaniques. Ce million d'hommes s'étend sur la région comprise entre Mons et Belfort.

53 divisions allemandes seraient affectées à la guerre contre la Russie et à la garde des côtes. Le kaiser opposerait au tsar environ 1,200,000 hommes, auxquels s'ajouteraient 600,000 Austro-Hongrois, soit 1,800,000 hommes ou 88 divisions. Les Russes disposeraient d'au moins 100 divisions. (Times.)

Les pertes allemandes.

On mande de Copenhague au Temps :

Un officier allemand, originaire du Slesvig, envoie une lettre du front ouest en date du 22 septembre à un parent danois. Il parle d'une force effective de 750,000 Allemands et dit que les régiments de Holstein et de Neumünster ont perdu la moitié de leurs effectifs pendant les violentes batailles de France.





